

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 14 septembre 2016

Présidence M. E. Fillet
Présents Mmes C. Chiriatti, C. Di Stasi, I. Martinez et E. Possa
MM. C. Brülhart, M. Da Costa, J. Grand, T. Hunziker, V. Läderach, L. Luisoni,
R. Madarasz, D. Nicole, B. Riedweg, F. Sandoz, P. Waldispühl et M. Zwahlen

Monsieur G. Marti, Maire, Messieurs G. Garnier et N. Nussbaum, Adjoint, assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 11 mai 2016
2. Communication du Bureau
3. Communication du Maire
4. Communications des Présidents de Commissions
5. Décisions de l'ACG – Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
6. Devenir de la commission ad-hoc Information – Participation
7. Propositions individuelles et questions

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2016

Monsieur le Maire apporte une correction au paragraphe « Communications de la Mairie ». Il précise que les discussions avec Monsieur Barthassat, Conseiller d'Etat, ont porté essentiellement sur le réaménagement de la route de Jussy, et non sur les travaux de réfection de la rue de Graman, qui doivent par conséquent être séparés du reste du texte.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le PV est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Communications du Bureau

Monsieur le Président prend la parole :

« Vous n'êtes pas sans savoir que le souci des autorités puplingeaises des années septante était de rassembler une population villageoise très hétéroclite.

Alors que les nouveaux quartiers des immeubles de Frémis et de Pré-Marquis se construisent, en 1977 est créée la Fête de l'Artisanat puis en 1996 est remise au goût du jour la Fête des Patenailles qui avait été inaugurée déjà en 1925.

« Foule-poule » dirons les habitants ! Un nouveau cri de ralliement se met à résonner.

Si je vous parle de rassemblement, ce n'est certes pas pour vous rallier à une pensée unique. C'est tout simplement pour vous dire ma satisfaction de pouvoir vivre des séances de conseil dans un climat agréable et serein, malgré nos différences. Continuons sur cette voie ! Il y a des sujets qui fâchent, mais il est toujours bon de trinquer avec des gens qui peuvent nous ouvrir, nous éclairer sur de nouvelles visions sans tomber dans une politique partisane.

Très honoré de présider ce soir, pour la première fois, le conseil municipal de Puplinge. Je vous invite cordialement, Mesdames et Messieurs, Cher public, à partager le verre de l'amitié à l'issue de la séance.

C'est peut-être en buvant que nous élaborerons le cri de ralliement des foules de ces prochaines années ?».

Applaudissements de la part des conseillers et du public.

- **Rappel aux commissions**

Monsieur le Président rappelle aux Commissions qu'elles ne peuvent pas s'auto-saisir d'un sujet. C'est le Conseil municipal qui délègue l'étude d'un sujet aux commissions, soit à la suite d'une question écrite adressée au Bureau, soit lors des séances du Conseil municipal, par la voix des présidents de commissions dans le cadre de leurs communications, ou lors des « Divers et Questions ».

- **Local de vote – Opérations électorales 2017**

Monsieur le Président informe que le Conseil municipal devra, lors de sa prochaine séance, élire les personnes en charge du local de vote pour l'année 2017. M. Hunziker, actuellement Président du local de vote, ne prolongera pas son mandat. Par contre, les trois autres personnes en poste ont fait part de leur intérêt à reconduire leur mandat pour l'un ou l'autre des postes. Toute personne intéressée à s'investir dans cette tâche est invitée à en informer le secrétariat de la Mairie avant le 4 octobre 2016.

3. Communications du Maire

Monsieur le Président transmet la parole à Monsieur le Maire.

- **Traversée du lac**

Monsieur le Maire annonce que suite à la votation du 5 juin et au résultat défavorable enregistré dans la commune de Puplinge, l'exécutif a rencontré M. Barthassat, à l'initiative de ce dernier. Il a été demandé que le raccordement sur le carrefour dit « des chasseurs », ainsi que la 2X2 voies du bas des Voirons soient étudiés en lieu et place du raccord sur Vallard, ou tout du moins de réaliser cette étude en priorité par rapport à une connexion vers Puplinge et Chêne. De plus, il a été demandé que l'éventuelle sortie d'autoroute soit décalée vers la route de Mon-Idee à la place de son positionnement actuel à proximité du village.

En outre, l'exécutif a montré à M. Barthassat plusieurs endroits de la commune où des abus au détriment de la zone agricole ont été constatés. A également été mentionné le cas du centre Leclerc en construction, lequel apportera un flux supplémentaire de véhicules, et il a été demandé que des mesures soient prises. Enfin, en partenariat avec l'Etat de Genève, la commune a mandaté un bureau d'ingénieurs en circulation qui analysera la problématique suivante : le projet cantonal de réaménagement de la route de Jussy et du carrefour de Mon-Idee pour lequel l'exécutif a confirmé son préavis défavorable, ainsi que la possibilité de mettre en œuvre les idées ressorties lors de la rencontre participative sur la mobilité. L'Etat de Genève prendra à son compte la moitié du coût de cette étude, soit 10.000 francs, l'autre moitié étant à la charge de la commune. Les résultats de l'étude sont attendus pour cet automne.

- **Aménagement du territoire**

Suite aux crédits que le Conseil a votés pour étudier la construction d'un immeuble avec encadrement pour personnes âgées, une étude de faisabilité a été lancée. Le Président de la commission correspondante est prié de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance la présentation qui a été transmise par notre mandataire.

- **Centrale nucléaire du Bugey**

Le Comité de l'ACG nous a transmis en début de semaine la proposition de la Ville de Genève de nous associer à la plainte pénale contre X et de la déposer avec le Canton de Genève contre la dangerosité de la centrale nucléaire du Bugey. Estimant que le sujet est de portée régionale, nous interpellons nos collègues des communes Arve-Lac lors d'une séance qui est programmée à la fin du mois.

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Garnier.

- **Besoin en équipement**

Monsieur Garnier avertit que l'exécutif souhaiterait transmettre à la commission Agriculture - Feu - Voirie - Environnement l'étude pour les besoins en équipement de la voirie. Suite au déménagement dans le hangar, il ressort que pour mieux utiliser le volume à disposition, le stockage doit être réalisé en hauteur à l'aide d'un engin capable de déplacer les palettes, engin dont la commune ne dispose pas. De plus, le tracteur de la voirie, après dix ans de service, donne des signes de fatigue. L'exécutif propose de remplacer cet équipement dont l'entretien risque de coûter cher à la commune dans les prochaines années.

- **Locaux parascolaires**

Monsieur Garnier informe que le chantier a été terminé à temps pour la rentrée scolaire, malgré les défauts de construction des structures en béton. Les finitions et retouches seront réalisées pendant la semaine de vacances d'octobre. La construction de gradins dans la cour de l'ancienne voirie a dû être abandonnée afin de respecter l'enveloppe votée par le Conseil municipal. Cependant, la demande d'autorisation de construire et les travaux réalisés tiennent compte de cet aménagement, qui pourra être entrepris par la suite, de manière définitive ou provisoire, en fonction des animations à venir. Nous transmettrons la situation financière en fin de chantier, qui sera nécessaire à la commission Aménagement, Travaux, Mobilité, Cimetière afin qu'elle puisse se déterminer. L'inauguration du local parascolaire aura lieu le 6 octobre.

- **Intégration des migrants**

Monsieur Nussbaum informe qu'à la suite des discussions au Conseil municipal et à la commission Solidarité au sujet de l'accueil et de l'intégration des migrants, l'exécutif a versé une participation de 5'000 francs à l'Hospice Général, qui a récolté au total 350'000 francs de la part de 9 communes, dont 5 communes de la région Arve-lac. Avec cet argent, l'Hospice Général a pu créer trois postes dédiés à la coordination des propositions d'entraide. En six mois d'activité, cette plate-forme a permis de multiplier par quinze le nombre de bénévoles travaillant dans les centres d'hébergement collectifs, d'héberger des personnes migrantes dans 13 familles du canton, et de créer une campagne de sensibilisation prévue pour octobre afin de trouver d'autres familles d'accueil. Dans le même temps, 8 communes ont ouvert un abri de protection civile pour permettre l'accueil des migrants.

- **Budget 2017**

Monsieur Nussbaum demande aux présidents des commissions de prévoir dans les meilleurs délais une séance prévoyant le budget 2017 à l'ordre du jour, afin qu'un projet de budget consolidé soit transmis le plus rapidement possible à la commission des Finances pour étude et préavis.

4. Communications des présidents de commissions

- **Commission Agriculture – Feu - Voirie - Environnement**

Monsieur Zwalhen informe qu'une visite au local Feu est prévue le 29 septembre à 18h30, et une autre visite au local Voirie le 4 octobre.

- **Commission Aménagement - Travaux - Mobilité - Cimetière**

Monsieur Madarasz informe que la prochaine séance est prévue le 5 octobre à 20h30.

- **Commission Culture - Sport - Loisir - Animation**

Madame Chiriatti informe que la prochaine séance est prévue le 20 septembre. Un pique-nique aura lieu le dimanche 18 septembre. De plus, la commission est en train de mettre sur pied un marché mensuel élargi qui sera inauguré le 6 octobre.

Monsieur Da Costa informe qu'il a reçu un bon retour de la part des commerçants concernant le projet de marché élargi. 4 commerçants se sont déjà inscrits en plus de ceux déjà présents. Le marché se tiendra de 16 à 19 heures. Il reste à finaliser la liste des éventuels participants, liste dressée par la Mairie et envoyée aux candidats. Les conseillers sont invités à alimenter cette liste avec de nouveaux noms, commerçants ou artisans de leur connaissance.

- **Commission Finances – Logement - Naturalisation**

Monsieur Hunziker informe que la prochaine séance est prévue le 17 octobre à 20h30.

- **Commission Information – Participation**

Monsieur Sandoz informe que la prochaine séance est prévue le lundi 19 à 19h00.

- **Commission Social – Jeunesse – Aîné**

Monsieur Brülhart informe que la visite de la commission au club des aînés le 7 juin s'est fort bien déroulée, et a notamment permis de faire plus ample connaissance.

- **Commission Solidarité internationale**

Monsieur Luisoni informe que lors des dernières séances de la commission, six nouveaux projets ont été approuvés pour un total de 24'000 francs, soit :

L'Association Coup de Cœur Boulad (Dossier no 5), en Egypte, Alexandrie.

Concernant le financement de la scolarité pour des élèves des niveaux maternelle à 2^{ème} secondaire, pour un montant de CHF 1'500.-.

L'Association des Amis du Sakthi Children's Home (Dossier no 6), en Inde.

Dans le cadre de l'atelier de couture situé dans l'orphelinat, une subvention de CHF 4'000.- est accordée pour l'achat de nouvelles machines à coudre et du tissu pour les 80 femmes qui fréquentent annuellement ces cours. La finalisation du cours permet à ces femmes de trouver un travail décent avec un revenu régulier.

Nordesta (Dossier no 8), au Brésil.

Soutient à l'installation de ruches près d'habitations, dont la production de miel permettra à une communauté de 10 familles de bénéficier de la vente du miel. De plus, les abeilles contribuent à la pollinisation de fleurs dans la nature ainsi que la formation de la population locale aux abeilles sauvages et à leur importance.

Pour un montant de CHF 6'000 :-

Association Glocal (Dossier no 9), à Madagascar

Le projet présenté concerne l'eau potable pour 2'170 habitants pour un montant de CHF 1'500.-

Association Roger Riou (Dossier no 10) en Haïti.

Financement, pour un montant de CHF 3'000.-, d'un pressoir pour l'huile de ricin afin d'améliorer la production pour une collectivité de 45 membres qui a déjà une filière de distribution. L'huile est utilisée dans le cadre médical.

Association Villages partage et Jivan's Children (Dossier no 15), en Inde

Projet de construction d'une école pour un montant de CHF 8'000.-. Ils iront sur place une fois l'école construite et feront notamment des visites à l'école, une mosaïque participative, rencontre avec les parents. C'est également une remise en question pour ces jeunes pujlingeois.

Egalement, concernant le festival Foxymore, la commission a réalisé des posters présentant ses buts ainsi que les objectifs atteints, avec l'aide d'associations ayant reçu une subvention depuis 2011. La commission se dit globalement satisfaite des résultats du festival, malgré un succès relatif en termes d'affluence avec 700 billets vendus cette année. Cela dit, 1'400 francs serviront au financement de l'association ABCD au Burkina Faso puisque la commune avait promis de verser en faveur de ladite association 2 francs par billets vendus.

Quelques points restent néanmoins à améliorer, notamment une meilleure analyse en amont des dossiers de participation, une plus grande clarté sur le site web concernant la portée internationale de l'action de la commission, ainsi qu'un meilleur suivi des aides attribuées.

Monsieur Garnier complimente la qualité des posters, et concernant le succès mitigé du festival, informe qu'il rencontrera le 15 septembre les responsables de Foxymore pour évoquer leurs difficultés financières.

5. Décisions de l'ACG – Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C de la LAC

Monsieur le Président informe des décisions suivantes, pour l'année 2017 :

- Octroi par le Fonds Intercommunal (FI) d'une subvention d'investissement de 5'000 francs à chaque nouvelle place de crèche créée.
- Participation du FI au financement du Bibliobus.
- Financement par le FI de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de 1'000'000 francs.

- Financement par le FI de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de 300'000 francs.
- Participation du FI au co-financement de la relève sportive pour un montant de 450'000 francs.
- Financement d'investissements informatiques généraux pour un montant de 1'000'000 francs.
- Participation 2016 du FI aux charges de fonctionnement du groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pour un montant de 6'636'000 francs.
- Octroi en 2017 par le FI à la Ville de Genève d'une subvention de 2'500'000 francs représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions ou des remarques.

Monsieur Waldispühl demande s'il y a une évolution de ces montants ou s'il s'agit d'une allocation annuelle.

Monsieur le Maire répond que ces montants sont appelés à évoluer, et que la décision finale revient au Fonds Intercommunal. Cela dit, les montants n'ont pas d'impact sur le budget de la commune.

6. Devenir de la commission ad-hoc Information – Participation

Monsieur le Président informe que le Bureau a été sollicité par l'exécutif communal concernant la commission ad-hoc Information – Participation, estimant que son but avait été atteint. Après une longue délibération, le Bureau a demandé un avis au service de surveillance des communes, qui lui a rappelé que seul le Conseil municipal pouvait statuer sur ce point. La question est donc relancée : la commission ad-hoc a-t-elle atteint son but ?

Monsieur le Maire rappelle que, lors de la création de cette commission ad-hoc, les débats au Conseil municipal ont été très serrés, avec notamment de nombreuses abstentions, et qu'un vote avait fini par redéfinir cette commission en tant que commission « ad-hoc ».

Monsieur Sandoz, président de la commission Information et Participation, regrette de ne pas avoir été prévenu de la prise de position du Bureau. Il précise également qu'une séance de la commission est prévue le 19 septembre. Elle établira un bilan de la dernière séance participative. Il estime que le travail n'est donc pas terminé et qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'avenir de la commission.

Monsieur Grand estime que le but de la commission a été mal défini, et que cela donne, dans l'état actuel des choses, une fausse commission ad-hoc, puisqu'elle n'a pas d'objet défini. Il propose donc d'en faire une vraie commission ad-hoc, sous réserve d'une décision du Conseil municipal, et de reporter cette question à la prochaine séance du Conseil municipal, après avoir défini plus clairement, en collaboration avec ladite commission, les buts de la commission sur les deux prochaines années.

Monsieur le Maire souligne la nécessité de définir plus clairement les buts et la durée de la commission Information et Participation d'ici à la prochaine séance du Conseil municipal.

Monsieur Luisoni évoque le film « Demain » qui traite du développement durable et de la participation de la collectivité aux décisions politiques. La commission Information et Participation a été créée dans ce sens, qui est celui d'un développement de la démocratie.

Monsieur le Président résume : le Conseil municipal attend un bilan de la commission information et Participation et prendra une décision à sa prochaine séance.

Aucune opposition à cette proposition n'est exprimée.

7. Propositions individuelles et questions

Monsieur Da Costa demande pourquoi la commune ne participe pas à la campagne « Poubelle Verte » concernant le tri des déchets domestiques.

Monsieur Garnier répond que l'Etat s'est concentré sur les zones urbaines. Cela dit, l'exécutif de la commune va tenter de prendre le train en marche et prévoit d'installer une collecte au quartier du Pré-Marquis.

Monsieur Garnier précise que l'action « Poubelle Verte » implique un effort budgétaire à terme, puisque cette action nécessite une levée particulière de collecte pour ce type de déchet. Il rappelle que cette action n'est pas motivée par des motifs uniquement écologiques, mais aussi budgétaires, puisqu'il s'agit d'éviter la taxe poubelle, par exemple.

Monsieur le Maire rappelle qu'à ce titre, les entreprises de la commune devront payer leurs déchets à partir du 1^{er} janvier 2017.

Monsieur Läderach demande ce qu'il en est du réaménagement des places de parking en face de l'épicerie et de la pharmacie à l'occasion des travaux sur la rue de Graman. Il demande aussi ce qu'il en est des travaux sur le giratoire à la route de Jussy.

Monsieur le Maire répond que les travaux actuels n'en sont qu'à la première phase. La partie devant les commerces n'a pas pu être réalisée en même temps que le reste, car l'accord des propriétaires a mis du temps à nous parvenir. Il reste à demander un permis de construire pour aller de l'avant avec cette réalisation. Les travaux sont prévus pour l'année prochaine.

Concernant le giratoire à la route de Jussy, Monsieur le Maire rappelle que l'Etat a exigé que le giratoire soit agrandi et déplacé dans l'axe de la route de Jussy, ce qui a augmenté le devis des travaux de 200'000 à plus de 700'000 francs. Ces exigences nouvelles imposent d'empiéter sur des terrains privés et d'abattre des arbres, ce qui implique des démarches et des autorisations supplémentaires. Une demande de permis de construire va être faite sous peu et la fin des travaux est prévue pour 2017.

Monsieur Läderach informe que des habitants se plaignent que la fontaine de la Place Rose s'arrête au bout d'un certain temps d'utilisation. Les enfants se rabattent alors sur les points d'eau non potable situés dans les jardins voisins, ce qui pourrait poser un problème sanitaire.

Monsieur le Maire prend note et demandera au secrétaire de la Mairie de se renseigner. Une mention « eau non potable » pourrait être inscrite sur les points d'eau en question.

Monsieur Sandoz s'étonne, qu'à l'occasion des travaux à la rue de Graman, les ouvriers du chantier envoient les voitures traverser un champ voisin afin de rejoindre la route de Jussy. Outre les

problèmes de sécurité que cette traversée du champ implique, les voitures passent sous un chêne centenaire.

Monsieur le Maire rappelle que la signalisation des chantiers est du ressort du Canton. Il rappelle aussi que le chantier sera terminé d'ici à deux jours, mais qu'il déplore de ne pas avoir été averti plus tôt. Il aurait pris des mesures auprès du chef de chantier.

Monsieur Zwahlen remercie au nom de l'Association Foxymore la commission Solidarité pour la subvention accordée, ainsi que les employés communaux qui ont aidé au montage et au démontage de la manifestation.

Monsieur Hunziker aimerait connaître la date de la fin des travaux en ce qui concerne les Hutins.

Monsieur le Maire répond qu'il n'en a pas encore été informé.

Monsieur Hunziker pose la même question concernant les travaux au niveau des immeubles en bordure de la rue de Frémis.

Monsieur le Maire répond que la fin de ce chantier est prévue pour décembre.

Monsieur Hunziker s'étonne que des habitants de la commune qui ont fait des demandes pour des appartements au chemin du Courtil se soient vus éconduits et réorientés vers la Fondation pour le logement.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'immeubles n'appartenant pas à la Fondation de la commune de Puplinge pour le logement, et que les propriétaires sont par conséquent libres de réorienter les gens vers la Fondation.

Monsieur Hunziker déplore surtout la manière dont ces gens ont été éconduits.

Monsieur Nicole demande ce qu'il en est de la fête de l'artisanat.

Monsieur le Maire rappelle qu'un comité est en train de se mettre en place pour reprendre le flambeau, mais que l'assemblée générale tarde à être organisée. Il rappelle qu'une telle manifestation exige une bonne année de préparation. Il rappelle également que les comptes de la dernière fête ne sont pas encore parvenus à la Mairie, et qu'aucune nouvelle subvention ne pourra être attribuée jusqu'à la remise de ces comptes.

Monsieur Läderach demande si la commune peut faire quelque chose concernant le terrain multisports où des utilisateurs laissent traîner leurs déchets, nourriture, boissons, etc.

Monsieur le Maire prend note et réfléchira à la possibilité de rajouter un panneau supplémentaire concernant l'interdiction de boire et de manger sur les terrains de sport.

Monsieur Grand, riverain du terrain multisports fait remarquer que c'est devenu un lieu de rencontre habituel pour un public autre que les enfants et qu'il est nécessaire d'y apporter un entretien particulier.

Madame Di Stasi fait remarquer que les enfants des classes de 8ème et du parascolaires ont le droit de s'y rendre sans surveillance pendant les récréations et le parascolaire, et qu'un risque est à prendre en compte.

Monsieur le Maire fait remarquer que ces terrains sont destinés aux enfants des écoles pendant les heures de classe, et qu'ils l'utilisent par exemple pendant les récréations. Comme pour le préau, il faut que nous entretenions, chaque matin, ce lieu afin de garantir la sécurité de tous.

Aucune autre remarque ou question n'étant formulée, la séance est levée à 21h40.

Le Président

Eric FILLET

Le Vice-Président

Jérôme GRAND

Le Secrétaire

Patrick ARTER

Puplinge, le 5 octobre 2016